




# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

**Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) **

### Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 2 6 / 0 6 / 2 0 2 3

Dossier complet le : 2 1 / 0 7 / 2 0 2 3

N° d'enregistrement : 2023-7123

## 1 Intitulé du projet

Modification du crématorium de La Roche-sur-Yon (85).

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

OGF SA

Raison sociale

OGF

N° SIRET

5 4 2 0 7 6 7 9 9 0 0 1 4 8

Type de société (SA, SCI...)

Société anonyme à conseil d'administrati

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

GOURINAL

Prénom(s)

Jean-Antoine

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
48°	Modification d'un crématorium sans extension du bâtiment

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Afin de répondre à l'augmentation croissante de la demande de crémations (il y a 20 ans, une famille sur 100 choisissait la crémation, aujourd'hui, c'est le cas d'une famille sur 3) et à la hausse de la mortalité prévue par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), un second équipement de crémation est nécessaire pour réduire et stabiliser les délais d'attentes. De plus, à ce jour, un seul crématorium est implanté à l'échelle départementale en plus de celui de La Roche-sur-Yon, dans la commune d'Olonne-sur-Mer.

Le nouveau système de filtration, qui sera raccordé aux deux appareils de crémation, permettra d'améliorer les performances de traitement des émissions de gaz avant rejet dans l'atmosphère et de réduire encore davantage les émissions atmosphériques du crématorium.

#### 4.2 Objectifs du projet

Depuis son ouverture en 2006, la société OGF est délégataire pour l'exploitation du crématorium localisé sur la commune de La Roche-sur-Yon dans le département de la Vendée (85) et dans la région des Pays de la Loire.

En accord avec la municipalité, OGF a pour projet l'ajout d'un second appareil de crémation et la modernisation de la ligne de filtration des émissions atmosphériques existante, sans modification du bâtiment existant.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux ont une durée estimée de 6 mois durant lesquels le crématorium de La Roche-sur-Yon restera ouvert. Les travaux auront lieu à l'intérieur du bâtiment existant et ne concerneront pas l'extérieur du site.

Dans le cadre du projet, les modifications suivantes sont apportées dans la zone technique :

- installation d'un second équipements de crémation, sans extension du local technique comprenant l'appareil de crémation actuel ;
- modernisation de la ligne de filtration qui sera raccordée aux deux équipements de crémation.

Une charte « Chantier à faibles nuisances » est imposée aux entreprises. Elle inclut notamment des obligations en termes de maîtrise des éventuels impacts sur les sols et le sous-sol, de gestion des déchets ou encore de conservation d'un « chantier propre » afin de maîtriser au mieux l'aspect visuel du chantier depuis l'extérieur.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Conformément à la réglementation, le bâtiment du crématorium, d'une superficie totale de 495 m<sup>2</sup>, est constitué de deux parties distinctes pour les aménagements intérieurs :

- une partie publique réservée à l'accueil des familles ;
- une partie technique abritant l'ensemble des installations liées au fonctionnement du crématorium (équipements de crémation, système de traitement des émissions atmosphériques et locaux de service) réservée au personnel.

La partie publique comprend un hall d'accueil, un salon d'attente, une pièce de convivialité, une salle de cérémonie, une salle de visualisation et de remise des cendres ainsi que des sanitaires.

La partie technique comporte une salle d'introduction des cercueils, une salle destinée aux équipements de crémation (comprenant notamment les appareils de crémation et le système de traitement des rejets), un stockage des urnes ainsi qu'un espace réservé au personnel (bureau, sanitaires, salle de repos, ...).

Dans la nouvelle configuration, l'activité prévisionnelle maximale est de 2 280 crémations par an.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

autre : Le projet est soumis à évaluation environnementale au cas par cas au titre de l'article R122-2 du Code de l'Environnement.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie de la parcelle	4 300 m <sup>2</sup>
Emprise au sol (situation actuelle et future)	495 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie : **GEORGES MAZURELLE**

Lieu-dit :

Localité : **LA ROCHE SUR YON**

Code postal :  8  5  0  0  0 BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :  0  1 °  2  5 ,  1  4 "  O Lat. :  4  6 °  3  8 ,  4  7 "  N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

##### Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Parcelle couverte par le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de LA ROCHE-SUR-YON  
Zone classée NI

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le territoire de La Roche-Sur-Yon est intégralement concerné par la zone de répartition des eaux (ZRE) du Marais Poitevin.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les zones Natura 2000 les plus proches sont : <ul style="list-style-type: none"> <li>• la ZPS « Marais Poitevin », située à environ 15 km au Sud-Est du crématorium, d'une superficie totale d'environ 68 023 ha et référencée FR5410100 ;</li> <li>• le pSIC/SIC/ZSC « Marais Poitevin », située à environ 15 km au Sud-Est du crématorium, d'une superficie totale d'environ 47 745 ha et référencée FR5200659.</li> </ul>
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site classé n'est présent dans un périmètre de 5 km autour du crématorium.

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pendant la phase de travaux, l'alimentation en eau du chantier est assurée par le réseau communal. Pour la phase d'exploitation du projet, la consommation d'eau est uniquement utilisée pour les besoins sanitaires et l'entretien des espaces verts. Les équipements de crémation ne nécessitent pas un apport d'eau. L'eau consommée est fournie par le réseau d'alimentation en eau notable communal.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste en une modification d'un crématorium existant (ne comprenant pas d'évolution du bâtiment existant), situé dans un secteur urbanisé. Du fait de l'absence d'espèces de faune et flore protégées et de ses caractéristiques, le projet de modification du crématorium n'a pas d'impact notable sur la faune et la flore au droit de celui-ci.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas à l'origine d'impact notable sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>• la quantité et la qualité des effluents ;</li> <li>• le trafic routier ;</li> <li>• la qualité de l'air ;</li> <li>• les émissions sonores, lumineuses et olfactives.</li> </ul> Ces données ainsi que la distance entre le crématorium et la zone appartenant au réseau Natura 2000 la plus proche (15 km) montrent
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de La Roche-sur-Yon est localisée dans une commune classée en zone de sismicité « modérée ».
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sur la base du retour d'expérience, les niveaux de risques associés aux émissions atmosphériques des crématoriums sont inférieurs aux seuils de référence.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les équipements mis en place sont performants et les émissions atmosphériques inférieures aux valeurs limites de rejets réglementaires.



Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Durant la phase de chantier, il est estimé un passage journalier de 2 véhicules, ce qui ne présente pas d'incidence vis-à-vis du trafic routier avoisinant et de gêne en termes d'accès et de circulation. Considérant un nombre maximal de 80 véhicules journaliers durant la phase d'exploitation, soit 160 passages, l'impact est négligeable au regard du trafic engendré par les activités de services situés à proximité du crématorium ainsi que des départementales et de l'autoroute traversant la commune.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	a phase de travaux occasionne ponctuellement des nuisances sonores dues principalement aux engins de chantier. Les niveaux sonores restent à un niveau acceptable par le voisinage, en dessous des limites réglementaires. En phase d'exploitation, compte tenu de
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Durant la phase de chantier, les produits utilisés ne sont pas à l'origine d'émissions odorantes notables.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les locaux sont ventilés selon les normes et textes en vigueur. Le système de traitement des fumées permet la neutralisation des éventuelles odeurs résiduelles issues de la combustion.
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le fonctionnement du crématorium n'engendre pas de nuisances vibratoires spécifiques.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Durant la phase de chantier, les travaux s'effectuent pendant la journée. Ils ne sont pas à l'origine de nuisances lumineuses.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'exploitation du crématorium n'est pas à l'origine de nuisances lumineuses étant donné l'absence d'activité nocturne et d'enseignes lumineuses.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf. effluents
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf. effluents

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les effluents liés à l'exploitation du crématorium comprennent les eaux usées sanitaires et les eaux pluviales. Les réseaux d'eaux usées/eaux pluviales sont raccordés aux collecteurs publics.  Le projet de modification ne génère pas d'effluents additionnels notables.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déchets ménagers sont triés et stockés dans des poubelles et conteneurs et éliminés via la filière de ramassage communal des ordures ménagères. Les métaux ferreux et non ferreux récupérés lors de la crémation sont triés, stockés dans des conteneurs spécifiques, puis fondus et revendus. Les déchets issus du traitement des gaz de combustion sont stockés dans des contenants hermétiques et envoyés vers un centre de déchets dangereux par un transporteur habilité assurant la traçabilité (BSDD).
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste en une modification d'un crématorium existant, ne comprenant pas d'évolution du bâtiment.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste en une modification d'un crématorium existant, ne comprenant pas d'évolution du bâtiment.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui     Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

---

---

---

**6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables**

---

---

**6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).**

cf. Annexe 8

---

## 7 Auto-évaluation (facultatif)


① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Réponse au 6.5	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe 9 - Report des éléments tronqués sur formulaire en réponse à la demande de la DREAL du 18/07/2023	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le  /  /

Téledéclaré le 26/06/202

Signature du (des) demandeur(s)